

Association Kervihan



Editorial

Les politiques publiques en matière de handicap,



« Les gouvernements rivalisent de générosité envers les personnes âgées, les handicapés, le RSA, avec d'autant plus d'aisance qu'ils ne supportent aucune conséquence des surcoûts futurs de ces actions, bénéfiques pour leur image et leur

conscience » disait l'économiste Yann LE MEUR lors d'une interview au journal Ouest France paru le 17 mars 2013.

Propos sévères certes, mais il est vrai qu'il n'est pas toujours évident de concrétiser les bonnes intentions, de passer des paroles aux actes.

Des bénévoles s'engagent et donnent de leur temps, des professionnels se dévouent sans ménager leur peine au service des usagers ; des « politiques » font des gestes remarquables et remarqués à l'adresse d'associations qui œuvrent dans le social en général et près des personnes en situation de handicap plus particulièrement.

Au niveau national, un 3ème plan autiste se met en place. Dans son budget prévisionnel, le Conseil Général du Morbihan a inscrit une augmentation de 4.5% pour la ligne « Solidarité – Action Sociale – Santé » et 7.7% pour la ligne « Personnes handicapées ».

Ce samedi 13 avril un forum sur le handicap a été organisé à Vannes qui s'adressait tant aux professionnels qu'au grand public.

L'accès aux personnes handicapées est une priorité pour tous les lieux qui reçoivent du public ... l'intégration scolaire, professionnelle ... est une préoccupation permanente.

La mobilisation est grande, mais en la matière il est essentiel de vouloir toujours faire mieux. Clarification dans les compétences des différentes administrations, solidarités entre elles, coopérations plus efficaces sont à développer.

Louis GUILLEMOT,
Président de l'Association

Agenda



Le 05 juillet 2013

L'IME Les Enfants de Kervihan organise la fête de l'été et invite à cette occasion les usagers des établissements de l'association à un spectacle de marionnettes.

à la Rentrée

- Ouverture d'une classe externalisée à Bréhan
- Lancement des évaluations internes pour l'IME Kerdreineg et le SESSAD Bleu Cerise.



Le 24 septembre 2013

Ce sera au tour de l'IME Kergadaud de lancer une invitation à découvrir ou redécouvrir les plaisirs du bord de mer.



Le 16 octobre 2013

L'Association fêtera son 40ième anniversaire, avec des surprises en musique pour tous.

Partenariat, le Conseil Général

À l'occasion de la création de 18 places supplémentaires au FAM Gwen Ran, nous avons renforcé notre partenariat avec le Dr PAILLAT et son service. Notre souci conjoint et permanent a été de répondre aux besoins des « candidats à l'admission », et de construire des groupes cohérents et homogènes de résidents.

Voici un exemple de notre collaboration, dont il faut souligner l'efficacité, et qui nous a permis d'établir un partenariat durable avec le Conseil Général, partenariat qui s'exprime de bien d'autres manières.

Ainsi, dans sa construction du schéma départemental en direction des personnes en situation de handicap, le Conseil Général a fait appel à l'ensemble des acteurs afin de faire émerger les besoins nouveaux, les priorités d'action. Il est d'ailleurs à noter que des points relevés par l'Association comme le besoin en accueils souples pour adultes handicapés (SAMSAH, Familles d'accueil, Accueil temporaire...), l'accompagnement et le soutien des familles dans le passage des étapes importantes de la vie de leur enfant par exemple, ont été entendus et font l'objet de fiches actions développées dans le schéma.

Nous rencontrons enfin régulièrement les élus du Conseil Général et plus particulièrement Madame ANNÉE et Monsieur KERVARREC, respective-

ment, Vice-Présidente, déléguée aux Solidarités et Président de la Commission Actions Sociales et Solidarités. Ces échanges nous ont permis d'évoquer les difficultés de préserver la qualité de notre accompagnement au quotidien. Nous sommes bien conscients que la situation économique actuelle n'est pas favorable à l'augmentation des « moyens humains »

Nous sommes aussi conscients des efforts déjà réalisés globalement dans le domaine du handicap par le Département. Cependant nous constatons un risque d'inadéquation entre ces moyens et l'évolution des besoins des usagers. L'association Kervihan est reconnue pour accompagner des personnes dont les handicaps sont particulièrement lourds. C'est cette spécificité que nous souhaiterions voir reconnue.

Sébastien MAILLARD
Directeur Général, et Valère POTTIN
Chargé des partenariats
et du développement.



Admission , les commissions associatives

Les constats et les retours d'expériences des équipes de direction des établissements et services de l'Association KERVIHAN ont permis de poser le cadre d'une réflexion portant sur la procédure d'admission et d'accueil d'un usager.

Dès 2011, dans un souci d'amélioration de la qualité de service en termes d'orientation, d'accueil et d'accompagnement des usagers de l'Association KERVIHAN, le Directeur Général, la Responsable Qualité, l'équipe de direction des structures et services, les professionnels médicaux et les psychologues ont réfléchi à l'amélioration des procédures d'admission lorsqu'une demande était effective.

A partir de cette réflexion, 2 commissions ont vu le jour, animées par Monsieur GOURAUD : une pour le POLE ENFANT, et une autre pour le POLE ADULTE. La désignation d'un animateur unique

pour ces 2 commissions garantit toute la cohérence nécessaire à notre politique d'accueil.

Elles ont pour objectif commun d'examiner les demandes et les notifications MDA vers nos établissements en tenant compte

de l'adéquation entre le besoin de l'usager et l'offre de services de l'Association. Pour cela plusieurs dimensions sont à intégrer ; le handicap, la dimension sociale et familiale, l'âge, le parcours antérieur de l'usager, son éloignement géographique et son rythme de sortie...



La commission «Pôle Enfant»

L'examen de chaque dossier donne lieu à l'inscription ou pas sur la liste d'attente d'un de nos établissements. Dans les 2 cas de figures, un courrier motivé est adressé aux responsables légaux et à la MDA.

Plusieurs actualités ont permis dans un premier temps d'expérimenter la procédure puis de la clarifier.

L'extension de 18 places du FAM Gwen Ran par exemple, a entraîné dans sa dynamique plusieurs admissions aux IME Kerdreineg et Les Enfants de Kervihan. Grâce à des collaborations avec des MAS du département voire extra-départemental, l'IME Kerdreineg a accompagné plusieurs jeunes jusqu'alors toujours à l'IME au titre de l'Amendement CRETON dans le passage à une structure pour adultes.

Enfin, la procédure d'accueil vise à garantir continuité et cohérence dans l'accompagnement de l'usager. Lors de son changement de lieu de vie nous veillons à l'organisation de rencontres régulières entre professionnels et responsables d'établissement comme préalables à l'admission.

*Kévin GOURAUD,
Chargé de mission*

Gwen Ran, extension de l'établissement

Désireuse d'apporter une réponse aux personnes de plus de 20 ans accueillies en secteur enfant, encore en familles ou confrontées à de multiples séjours en hôpital psychiatrique, l'Association Kervihan a construit un projet d'extension du FAM Gwen Ran.

Ainsi, depuis le 4 avril 2013, 18 résidents supplémentaires ont pu intégrer progressivement la structure qui, dans son ensemble, a fait l'objet d'une réorganisation. En effet, nous avons voulu créer 5 unités de vie homogènes, avec pour chacune d'entre elles un axe d'accompagnement spécifique.

Nous avons mené une véritable concertation. Il s'agissait pour nous de satisfaire deux objectifs :

- prendre en compte les besoins des résidents,
- faciliter les conditions de travail des salariés.

Aux côtés de l'Association et d'ESPACIL, se sont trouvés impliqués le service d'ergonomie de l'AMIEM et le CHSCT. Après un premier travail d'étude des dossiers par la Commission d'Admission du pôle adulte, nous avons constitué au fil des rencontres une liste d'attente.

Parallèlement, les temps de travail réguliers avec le Conseil Général et le service du Docteur PAILLAT plus particulièrement,



Une partie des nouveaux Résidents et salariés de Gwen Ran

à qui nous avons préalablement exposé notre projet, ont permis de valider en mars une liste définitive de résidents. Leurs pathologies, leurs déficiences mais aussi les capacités qu'ils présentaient, nous permettaient d'imaginer aisément leur intégration dans notre foyer.

Aujourd'hui, 45 résidents apprennent le « vivre ensemble » en partageant des temps collectifs dans le respect de leur singularité.

A ce jour, le travail autour de la mise en place d'activités « repères » pour les résidents est lancé et mérite encore de s'étoffer dans la mesure où Gwen Ran est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur.

Pour se faire, 21 salariés, tous services confondus ont été recrutés. Leur intégration a été organisée afin de leur permettre de s'imprégner des besoins des usagers, et du fonctionnement de la structure. Tous collaborent au quotidien, en lien avec les familles et la Direction Générale.

*Colette LE COCQ
Responsable du FAM Gwen Ran*